

Tests de positionnement : c'est ENCORE et TOUJOURS NON !

Cette année encore, les équipes éducatives de l'Enseignement Agricole sont appelées à mettre en œuvre des tests de positionnement, non plus seulement pour les classes de seconde générale et technologique et de seconde professionnelle mais aussi pour les classes de quatrième, troisième et de CAPA 1^{ère} année afin de mieux cibler et organiser l'accompagnement des élèves. Ces tests s'inscrivent dans la généralisation des évaluations nationales du CP à la seconde, une des mesures du « choc des savoirs » mise en place dès cette rentrée scolaire 2024. Clef de voûte du système, ces évaluations structurent les attendus des nouveaux programmes (des cycles 1 et 2, à cette étape), légitiment des démarches pédagogiques inefficaces et servent d'outil de tri des élèves et de contrôle des pratiques enseignantes.

Le SNETAP-FSU considère toujours :

- **qu'elles n'ont pas d'intérêt pour la progression pédagogique des enseignant·es qui sont des professionnel·les et qui sont eux·elles-mêmes capables de construire des évaluations-tests de positionnement.** Le SNETAP-FSU demande donc le respect de la liberté pédagogique des enseignant·es. Ils·elles n'ont pas attendu l'application de ce dispositif pour évaluer leurs élèves. Les enseignant·es les évaluent régulièrement dans le cadre de la classe et à partir des enseignements réellement effectués ou en mettant en place eux·elles-mêmes des tests de positionnement. Par ces tests nationaux, les enseignant·es sont dépossédé·es de leur rôle, ils et elles ne sont même pas dignes de disposer de toutes les questions qui ont été posées.
- **qu'elles constituent une surcharge de travail supplémentaire pour les agent·es qui devront veiller au bon déroulement de l'opération ;**
- **qu'aucune utilisation n'est faite par l'administration de ces données nationales, régionales pour introduire des dédoublements significatifs en Accompagnement Personnalisé ou dans les disciplines concernées ;**
- **que le dispositif prévu à l'EN et intitulé "heures de consolidation de mathématiques" n'est même pas prévu dans l'Enseignement Agricole Public**
- **que la mise à niveau (30 heures en 2^{nde} pro) est largement insuffisante pour accompagner les élèves en difficultés ;**
- **que le niveau des élèves sortant de 3^{ième} est attesté par le DNB.**

Fort de tous ces constats et l'absence d'évolution, le SNETAP-FSU ne change pas de position et considère que ces tests ne sont pas la bonne réponse à une nécessaire prise en compte du niveau des élèves pour organiser leur accompagnement et leur progression. **Il appelle donc les équipes pédagogiques à ne pas les mettre en place et à réclamer les moyens nécessaires pour mettre en place l'accompagnement des élèves.**

Alors des tests de positionnement, pour en faire QUOI ?